Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 77 (1968)

Heft: 3

Artikel: Changement à la présidence de la Croix-Rouge suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Changement à la présidence de la Croix-Rouge suisse

Le Professeur Hans Haug, docteur en droit et actuellement Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, que l'Assemblée ordinaire des délégués des 24 et 25 juin 1967 avait désigné en qualité de successeur du Professeur A. von Albertini à la présidence de la Croix-Rouge suisse dès 1968, a été définitivement élu à cette fonction par une assemblée extraordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse convoquée à Berne, le 4 février 1968. Il entrera officiellement en fonction lors de l'assemblée ordinaire des délégués des 25 et 26 mai 1968 qui se tiendra à Engelberg et marquera la fin du mandat présidentiel du Professeur A. von Albertini dont nous rappellerons les mérites dans le prochain numéro de notre Revue.



«Les activités de la Croix-Rouge suisse sont si grandes et si urgentes, en Suisse comme à l'étranger, qu'il est absolument nécessaire que toutes les sections et que toutes les institutions auxiliaires collaborent harmonieusement et dans un climat de confiance réciproque pour que la Croix-Rouge suisse soit à même d'atteindre ses buts et de remplir ses tâches. Tâches qui, en Suisse, sont en premier lieu de caractère médico-social — personnel soignant, service de la transfusion de sang, activités en faveur des handicapés et personnes âgées, Croix-Rouge de la Jeunesse —, alors qu'à l'étranger la Croix-Rouge suisse apporte son aide personnelle et matérielle en cas de catastrophe ou d'événements de guerre.»

Photo Ringier

